Synergies entre l'Agriculture soutenue par les citoyen-ne-s (ASC) et les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG)

Impressum

Synergies entre l'Agriculture soutenue par les citoyen-ne-s (ASC) et les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG).

Remerciements

Ce guide s'inscrit dans un processus d'écriture collectif avec de nombreuses AMAP. Il a été édité par Magali Jacques, Gaëlle Bigler, Christophe Nothomb et Jocelyn Parot.

Conception graphique et illustrations : Gribble Design, GribbleDesign@outlook.com

Publié en 2019 dans le cadre du projet EatingCraft International financé par l'Union Européenne à travers le programme Erasmus+

Avertissement :

Le contenu de ce guide peut être cité ou reproduit à des fins non-commerciales à condition que la source d'information soit correctement citée. URGENCI (contact@urgenci.net) apprécierait de recevoir une copie ou un lien vers le texte dans lequel ce document a été utilisé ou cité. Veuillez noter que les droits d'auteur des illustrations appartiennent à Urgenci et Gribble Design et que ces dernières ne peuvent être reproduites avec des modifications sans en avoir demandé la permission.

Les informations fournies dans ce guide sont transmises en toute bonne foi et leur exactitude est garantie à compter de 2019. Elles devraient cependant être utilisées en tant que lignes directrices dans la préparation de matériel pédagogique et ne devraient, en aucun cas, être considérées comme la preuve d'une pratique ou d'une loi établie.

Le projet est mis en œuvre avec le soutien de la Commission Européenne. Le contenu de ce document reflète le point de vue de l'auteur. La Commission ne peut être tenue responsable des informations qui y sont présentées.

EATing CRAFT:

est un projet de coopération européenne qui a développé un cycle commun de formation autour des SPG et de ses adaptations aux ASC. Pendant 2 ans, grâce au financement Erasmus+ 'formation adulte', l'IFOAM, Nature et Progrès et les organisations développant les ASC : MIRAMAP (Mouvement Inter-régional des AMAP en France), Agroécopolis (Grèce), Pro-Bio Liga (République Tchèque) et TVE (Hongrie) et Urgenci, ont croisé leurs expériences, savoirs et savoir-faire autour des pratiques du SPG pour concevoir, tester et mettre au partage des modules de formation.

Introduction 1

1. Les SPG appliqués à l'ASC: pourquoi? 2

1.1 Les défis spécifiques à l'Agriculture soutenue par les citoyen-ne-s 3

1.2 Pas de SPG sans réseaux 6

1.3 Analyser un partenariat en ASC, c'est analyser la ferme, le groupe et leur relation 8

1.4 L'émergence d'un besoin de SPG: le cas des GASAP de Belgique 9

2. Les AMAP et les SPG: une histoire française 12

2.1 Agir en réseau pour le mouvement des AMAP 12

2.2 La charte des AMAP : une boussole commune 14

2.3 L'émergence des démarches de type SPG adaptés aux AMAP 15

2.4 Les démarches évaluatives dans les Amap: l'exemple d'Auvergne-Rhône-Alpes 15

3. "S'évaluer pour évoluer": différentes approches 20

3.1 Différents moments dans la vie d'un partenariat où il est bon de "s'évaluer pour évoluer" 20

3.2 "Faire par soi-même": auto-diagnostic dans l'ASC 21

3.3 L'intervention d'un tiers 21

3.4 Des processus collectifs variés pour des visées variées 22

3.5 La Charte: une boussole 23

4. La visite, clef de voûte du Système participatif de garantie adapté à l'ASC 24

4.1 Quand organiser une visite? 25

4.2 Quoi? L'objet de la visite 25

4.3 Pourquoi une visite? S'évaluer pour évoluer ensemble 26

4.4 Par qui et avec qui organiser une visite? 27

4.5 Où et comment organiser une visite? 27

5. Conclusion 31

6. Bibliographie 32

Introduction

Les Systèmes participatifs de garantie (SPG) et les partenariats en Agriculture soutenue par les citoyen-ne-s (ASC) convergent dans **leurs objectifs:** renforcer la viabilité des fermes en agriculture biologique et rendre accessible à tous une alimentation de bonne qualité gustative, sanitaire et environnementale. De plus, les uns comme les autres portent des **principes de transparence** et de **partage des prises de décisions**. Les SPG et les ASC s'inscrivent dans une démarche de **solidarité**: la **responsabilité** pour la transformation des pratiques agricoles vers une agriculture soutenable est partagée par 'la communauté'. Ils partagent également une valeur cardinale, le partenariat entre acteurs de terrain, fondé sur leur participation active. SPG et ASC ont également un grand nombre de traits communs: la mise en avant de la relation directe ou de proximité, sans intermédiaire; l'importance accordée aux critères sociaux en plus de la dimension environnementale; et l'inscription dans une démarche de progrès. Sur la base de cette proximité, les questions suivantes émergent naturellement.

- Quels liens entre les SPG et les ASC ? Quelles complémentarités ? Quelles différences et adaptations possibles ?
- Comment développer une démarche d'amélioration continue des pratiques lorsqu'on est en ASC ?
- Comment penser et organiser le lancement d'une telle démarche dans son partenariat d'ASC ou dans son réseau, en prenant en compte son propre contexte ? Comment la faire vivre et évoluer ?

En s'appuyant sur des retours d'expériences menées par des réseaux d'ASC, ce module propose de partager des clés d'analyse pour engager une dynamique dans son réseau. **Il n'y a pas un modèle unique d'adaptation des SPG à l'ASC, mais bien des expériences sur lesquelles s'appuyer pour construire sa propre démarche.**

Tout processus d'adaptation des SPG nécessite de prendre en compte la spécificité de l'ASC - alliance solidaire entre des consommateurs et des producteurs d'un territoire - et demande donc de s'interroger sur la soutenabilité à la fois des fermes, du groupe de consommateurs et surtout de la relation qui se noue entre ces acteurs.

1. Les SPG appliqués à l'ASC: pourquoi?

Objectifs pédagogiques:

1. identifier les différentes problématiques propres à chaque partie prenante (paysans/groupes) et celles qui sont communes;
2. prendre conscience qu'il existe différentes approches et méthodes de diagnostics partagés;

Les questions qui peuvent être posées en formation:

1. Quel type de Partenariat Local Solidaire (PLS) êtes-vous?
2. Connaissez-vous la déclaration commune européenne des ASC? Vous reconnaissez-vous dans cette déclaration? Sur quoi pensez-vous en être différent?
3. Et vous, avez-vous une charte commune? Sinon, lancez-vous dans son écriture!
4. Dans votre ASC, comment qualifieriez-vous les relations entre paysans et consommateurs? Quelles sont les difficultés dans les pratiques quotidiennes?
5. Avec une baguette magique, que voudriez-vous changer dans les ASC de votre territoire?

Propositions d'animations lors d'un atelier:

1. Animations autour de la déclaration européenne pour se l'approprier, via une animation 'arpentage' de la déclaration (lecture croisée et collective);
2. Animation 'charte commune' pour démarrer un processus d'élaboration collective, élaborer un processus de co-écriture d'un texte commun fédérateur;
3. Animation 'être et agir en réseau' => via des travaux en groupes autour de questions clés;
4. Animation 'analyser nos systèmes, proposer des solutions', via un world café (3 groupes : les difficultés du groupe/des paysans – 1er tour, les points forts et les difficultés / 2ème tour : les causes et les conséquences et les questions que cela pose / 3ème tour : comment y répondre seul dans mon ASC et/ou en réseau); via la méthode des 6 Chapeaux de De Bono (analyse de résolution de problème et de créativité) http://www.rightattitudes.com/2016/05/13/de-bono-six-thinking-hats/

1.1 Les défis spécifiques à l'Agriculture soutenue par les citoyen-ne-s

Certains réseaux en ASC ont recours aux SPG afin de mieux faire face à leurs problèmes. Dans cette partie sont présentées un certain nombre de défis que l'on peut rencontrer dans la vie des ASC. Il s'agit de distinguer entre:

ceux qui concernent **le partenariat entre une ferme et un groupe de consommateurs;**

- ceux qui concernent spécifiquement **la vie du groupe de consommateurs;**
- ceux qui concernent spécifiquement **la vie de la ferme.**

Les défis rencontrés dans les partenariats ASC[1]

- en termes **de communication et de connaissance réciproque** entre le groupe de consommateurs et les paysans en ASC, le partenariat peut souffrir d'un manque de dialogue et de transparence. En effet, *"entre, d'un côté, un groupe de consommateurs a priori pas spécialistes de l'agriculture, ni des enjeux agricoles, ni même parfois du fonctionnement associatif, et, de l'autre côté, un paysan pas forcément très à l'aise avec la transparence, la relation peut se révéler semée d'embûches"*. **Les "visites du dimanche"**, *"certes conviviales et importantes, sont insuffisantes car elles ne permettent pas de créer les conditions de la transparence réciproque"*.
- il peut y avoir **un manque d'échanges de pratiques et d'entraide** entre groupes de consommateurs de différents groupes en ASC d'une part et entre paysans en ASC d'autre part.
- des **partenariats s'arrêtent**, n'ont pas su rebondir suite à des difficultés, ou n'ont pas pu se renouveler.
- On voit parfois le **choix ou le refus par des groupes de consommateurs d'un partenariat avec un paysan pour des raisons contestables** : *"soit ils choisissent les paysans sur des mauvais critères (ex : parce qu'il a du bagout…), soit ils refusent pour de mauvaises raisons (par exemple en raison d'une mauvaise compréhension de ses pratiques agricoles)"* .
- **Un constat de manque de producteurs 'exemplaires'**: *'on était à l'époque où il n'y avait plus de paysans en bio militants, et où il fallait élargir le cercle'*.
- Des partenariats qui **ne permettent pas d'assurer une viabilité économique** aux paysans.

Zoom : Enjeux de la viabilité financière des groupes d'ASC

Une recherche sur la durabilité financière des ASC menée dans le cadre du projet SolidBase de 2018 a abouti aux principaux résultats suivants.

1. Le prépaiement a toujours été classé au premier rang des atouts du modèle ASC, car il offre des garanties financières aux agriculteurs. Ou, comme l'a dit Denis, un agriculteur, *"cela fournit à l'agriculteur une trésorerie qui ne peut être trouvée dans aucun autre secteur agricole!"*

1 Issue de l'enquête Miramap, Chantier 2014-2015 'Amélioration des pratiques et paysan-ne-s en AMAP, garantir l'éthique et la soutenabilité des partenariats AMAP par la mobilisation des systèmes participatifs de garantie'.

2. Pour la plupart des groupes interrogés, la durée minimale d'engagement est d'un an, souvent considérée comme l'engagement le plus long possible par les consommateurs.

3. La contribution en temps des membres de l'ASC à la ferme est assez réduite. La plupart des travaux sont effectués par les agriculteurs, parfois soutenus par des travailleurs saisonniers. Les stagiaires, les bénévoles et les membres de la famille non rémunérés jouent un rôle modeste.

4. Les problèmes les plus pressants concernant la dynamique de groupe sont la motivation des membres et le fait de trouver du temps à consacrer aux échanges.

5. Les travaux de Humphrey au Royaume-Uni et de Galt aux États-Unis montrant qu'il existe une tension entre les aspirations de solidarité, d'un côté, et le prix et la commodité pour le consommateur, de l'autre. Il faut trouver les moyens d'impliquer correctement le collectif ou de faire fonctionner l'ASC sans compter sur la participation active des membres.

Les difficultés rencontrées dans la vie d'un groupe de mangeurs[2]

IMPORTANT

Taille du groupe de consommateurs insuffisante :

Concrètement : un manque d'adhérents, le non renouvellement du groupe avec *un turn* over des membres trop important.

Conséquences possibles sur le partenariat : ne permet pas d'assurer une viabilité économique du partenariat, voire peut mettre en difficulté la ferme.

Fragilités dans le fonctionnement collectif

Concrètement : non-renouvellement des équipes bénévoles d'animation, usure des responsables ; difficultés à transmettre les responsabilités ; difficultés à accueillir des nouveaux amapiens dans de bonnes conditions ; degré de participation et d'implication de chacun dans la vie de l'ASC insuffisant ; manque de pratiques coopératives.

Conséquences possibles sur la dynamique du groupe : des adhérents qui ne renouvellent pas leurs contrats ; des membres qui se positionnent comme consommateurs d'un service et non acteur ; absence de bonne ambiance, de temps conviviaux ; en cas de départ des 2,3 bénévoles les plus impliqués, le groupe n'est pas forcément en capacité de rebondir.

Conséquences possibles sur le partenariat : en cas de difficulté quelle qu'elle soit, la recherche de solution collective peut être compromise ; ce peut mettre fin à un partenariat en ASC.

Non appropriation des valeurs et du projet commun du partenariat en ASC

Cela peut se traduire par : manque de transmission du projet initial ; des membres

2 Synthèse de différents travaux menés en ateliers lors d'AG de réseaux d'AMAP, d'Inter-AMAP ou de rencontres nationales en France.

qui se positionnent comme consommateurs d'un service et non acteurs, manque de bonnes pratiques de gouvernance collective.

Conséquences possibles sur le partenariat : dérives consuméristes dénaturant le projet ; peu ou pas de solidarité en cas d'aléas de production ; un partenariat qui ne parvient pas à se réinventer.

Les difficultés que peuvent rencontrer les paysans en ASC

Les paysans en ASC rencontrent nombre de difficultés qui ne sont pas spécifiques à l'ASC : difficulté d'installation, de rémunération, de capacité à engager sur sa ferme des changements de pratiques agricoles, de financement des investissements, d'organisation de la commercialisation. **Ces problématiques sont communes à l'ensemble du monde paysan. Le développement des ASC cherche à y remédier en construisant de nouvelles solidarités.** Produire en ASC est devenu un nouveau métier avec ses différentes facettes et dimensions (politiques, sociales, techniques, agronomiques, relationnelles et économiques). Une étude auprès de 19 paysans a cherché à identifier les facteurs de réussite et d'échec dans ce nouveau métier[3]. Pour les paysans en AMAP interrogés, la réussite de leur ferme se traduit en numéro 1 par le bien-être qu'ils ressentent à faire leur métier, porté par la qualité de vie, le soutien dont ils bénéficient, le sentiment de faire quelque chose d'utile, **puis en n°2 par le revenu qu'ils perçoivent**. Le 3e facteur de réussite, c'est le fait de satisfaire les consommateurs, suivi, en n°4, par la pérennité de la ferme et, en n° 5 seulement, par la performance technico-économique.

Les stratégies pour faire fonctionner l'entreprise	Au niveau de l'organisation et de la commercialisation: le choix de la vente directe et de l'AMAP est un facteur de leur réussite
Les qualités personnelles du paysan	1. persévérance et résilience; 2. éthique; 3. bon communicant; 4. curiosité, 5. technicité
Le contexte d'installation	1. appui de l'entourage proche (familial, amical, voisinage) 2. conseils de professionnels 3. appui des organismes d'installation 4. formation

Selon cette étude, 5 principales difficultés ont été identifiées sur les fermes en AMAP interrogées permettant alors de mieux comprendre les problématiques des paysans en AMAP ; autant de clés pour développer des actions en réponses à ces défis !

Le contexte d'installation	1. pas d'accompagnement de professionnels (paysans ou techniciens); 2. éloignement de l'entourage proche; 3. manque de formation, expérience; 4. projet peu réaliste et mal pensé.
La ferme	1. pratiques non paysannes, non biologiques... 2. faible 'performance' au regard de la Charte des AMAP; 3. incapacité à générer un revenu suffisant.

3 Synthèse issue des travaux menés dans le réseau Les AMAP de Provence "La réussite des paysans en AMAP : premiers éléments de compréhension en vue de l'acquisition de références" juin 2015

Le paysan	1. qualité de vie moindre; 2. revenu non équitable; 3. pas de capacité d'être à l'écoute; 4. ne pas aller chercher les conseils.
L'AMAP	1. manque de contrats; 2. manque de transparence; 3. mode de calcul du prix des paniers inconnu; 4. insatisfaction des amapiens (qualité); 5. .mauvaise communication entre le paysan et des amapiens

1.2 Pas de SPG sans réseaux

IMPORTANT

Seuls les réseaux sont en capacité de piloter des Systèmes participatifs de garantie. Pour comprendre la raison d'être des réseaux, reprenons l'histoire de l'ASC en trois points:

- Les tous premiers projets de type ASC ont été créés dans les années 70, en réponse aux faiblesses de l'agriculture industrielle, par des pionniers partageant les risques, les avantages et les responsabilités de l'agriculture.
- Le nom ASC a été pensé plus tard, dans les années 80 par des paysans américains. Il est utilisé de manière large pour définir des projets dans le même état d'esprit dans des contextes différents.
- Selon le recensement d'Urgenci, en 2015, environ un million de mangeurs étaient membres d'une initiative d'ASC européenne ![4]

Pour mener un tel recensement des initiatives en Europe, l'existence du réseau international Urgenci s'est avérée décisive. Urgenci fédère des projets et des réseaux de partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consommateurs locaux pour contribuer à la souveraineté alimentaire au niveau mondial. L'objectif général du réseau est de soutenir les systèmes alimentaires durables par:

- l'aide au partage des savoirs entre les différentes initiatives;
- la gestion et promotion de la recherche participative;
- la responsabilisation et l'éducation des citoyen-ne-s;
- la mise en avant des bénéfices des partenariats ASC pour la société;
- l'engagement dans la gouvernance alimentaire locale[5].

En 2015, Urgenci, le réseau des ASC, a organisé deux réunions européennes avec des participants de 15 pays, afin de rédiger un document énonçant les valeurs et objectifs fondamentaux partagés. Le groupe principal a entamé le processus de rédaction de la déclaration européenne de l'ASC, en utilisant une méthodologie participative, afin de renforcer la plate-forme européenne ainsi que les réseaux locaux et nationaux.

4 Ressources: http://urgenci.net/csa4europe/european-handbook-on-csa/; http://urgenci.net/wp-content/uploads/2016/05/Overview-of-Community-Supported-Agriculture-in-Europe-F.pdf

5 Ressource : http://urgenci.net/wp-content/uploads/2016/05/Overview-of-Community-Supported-Agriculture-in-Europe-F.pdf

Il est intéressant de noter que le groupe des rédacteurs a décidé d'écrire une déclaration détaillant les valeurs communes plutôt qu'une charte. De nombreux réseaux locaux avaient en effet déjà une charte reconnue, et ce nouveau document n'avait pas vocation à remplacer les chartes pré-existantes. Il était également clair pour l'équipe de rédaction qu'il ne devait pas servir à classer les différentes initiatives d'ASC comme "modèles imparfaits ou parfaits", mais plutôt à indiquer un objectif commun vers lequel tendre. Le résultat de ce long processus participatif fut la définition de l'ASC, qui a été adoptée par tous les membres d'Urgenci lors de la rencontre européenne d'Ostrava en 2016 : "*L'ASC est un partenariat fondé sur des rapports humains directs entre des consommateurs et un ou plusieurs producteurs, où les risques, responsabilités et bénéfices du travail agricole sont partagés dans le cadre d'un engagement mutuel sur le long terme*"[6].

Il est difficile de parler de "modèles d'ASC". Il faut plutôt voire l'ASC comme une lutte et une expérimentation. Pour cette raison, la question de l'amélioration des pratiques est intrinsèque à l'engagement en partenariat ASC. De plus, **c'est à l'échelle d'un réseau d'ASC** qu'il est possible de prendre du recul, d'identifier les problèmes en commun et de partager les expériences. C'est à cette échelle que la recherche de solutions créée la possibilité de construire une plus grande cohérence. En résumé, Un réseau d'ASC remplit 5 fonctions pour ses membres : réseautage et facilitation, plaidoyer, ingénierie (assistance technique), gestion de projets communs, soutien personnalisé.

Les 5 fonctions que peut jouer un réseau de ASC

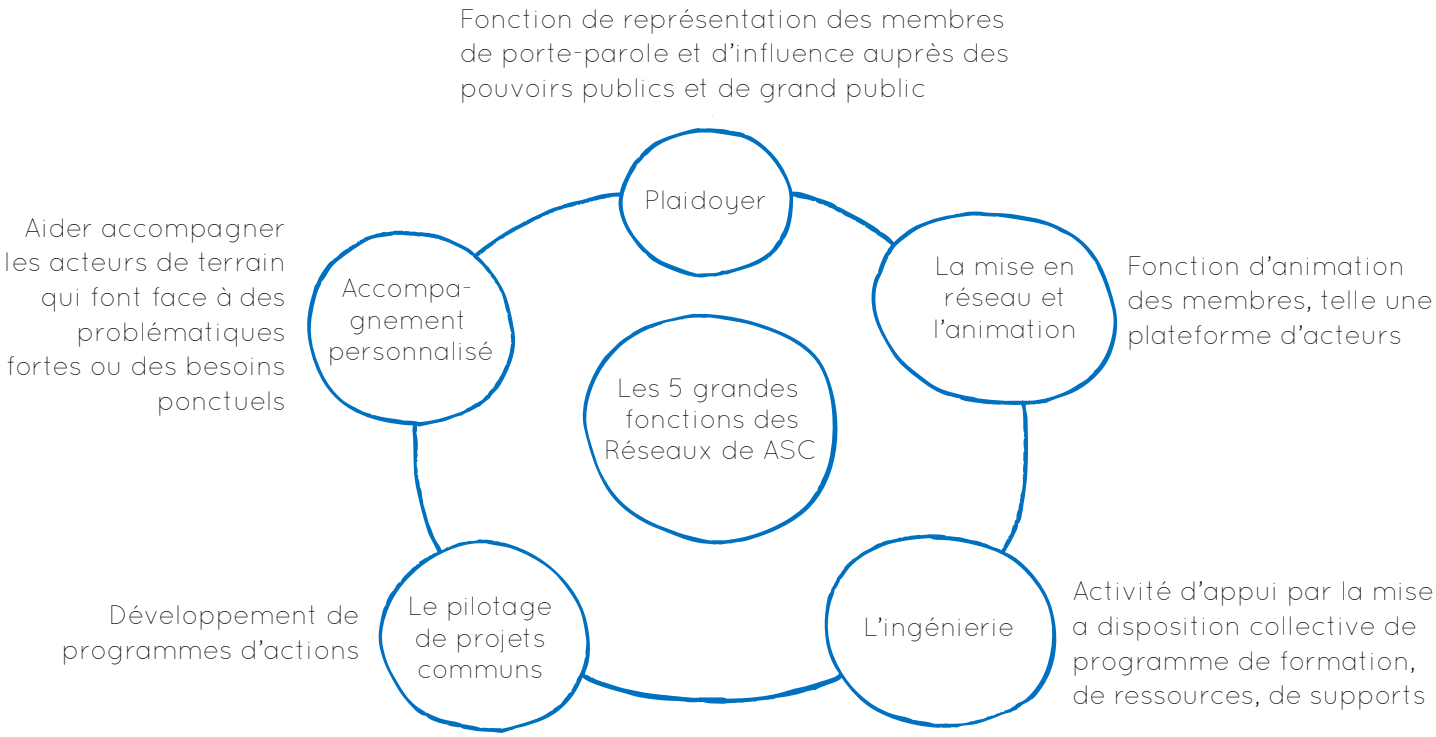

Prenons en exemple l'un des réseaux d'ASC: la **Fédération Romande d'Agriculture Contractuelle de Proximité** a été fondée en 2008 pour mettre en réseau les 30 initiatives d'ASC existantes. Elle remplit les missions suivantes:

» Organisation de formations et de journées de discussions avec les producteurs et les consommateurs;

6 Lien vers la Déclaration:http://urgenci.net/wp-content/uploads/2016/09/European-CSA-Declaration_ final-1.pdf
Version française: https://amapartage.fr/chercher-une-ressource/declaration-europeenne-des-csa-par-reseau-amap-ile-de-france-93

IMPORTANT

» Participation aux débats publics sur l'alimentation locale et l'agriculture paysanne, notamment ceux organisés par l'administration ou des universités;

» Représentation de l'ASC lors de manifestations publiques;

» Promotion de l'ASC à travers des interviews dans les médias et des travaux de recherche notamment. Le réseau a par exemple été très impliqué dans la campagne politique pour l'inclusion du concept de souveraineté alimentaire dans la Constitution suisse.

1.3 Analyser un partenariat en ASC, c'est analyser la ferme, le groupe et leur relation

La force d'un ASC, c'est la construction d'une relation d'interdépendance qui se tisse dans le temps entre une/des fermes et un groupe de consommateurs. Plus le 'partenariat ASC' est fort, au sens où plus il y a **d'engagements mutuels définis et organisés** au sein d'un CSA, plus la vitalité du groupe de consommateurs a des incidences sur la santé d'une ferme **et vice et versa**.

Analyser un partenariat en ASC, **c'est prendre en compte la globalité de ce partenariat** et **prendre le temps de 's'évaluer pour évoluer'** en questionnant donc autant **la ferme**, que **le groupe de consommateurs** et surtout la **relation** qui les lie. Sans oublier d'interroger son rôle **dans un territoire**, les alliances qu'il peut tisser avec d'autres acteurs locaux, voire avec d'autres ASC, et inversement en quoi cet environnement influe sur sa dynamique.

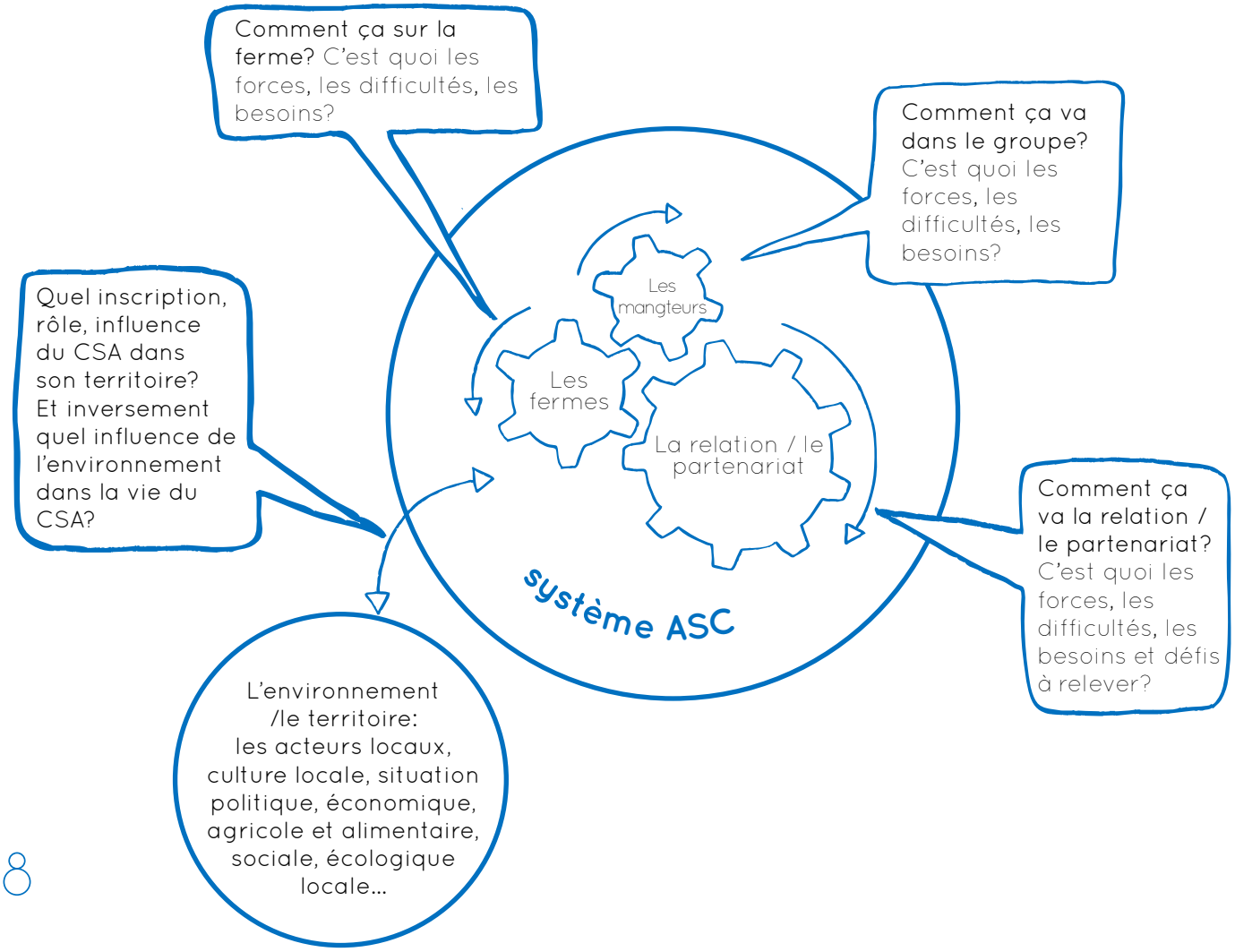

L'ASC porte une approche holistique et éthique. Ce n'est pas seulement la dimension agronomique qu'il s'agit d'interroger mais bien toutes les facettes du partenariat:

- enjeux agronomiques et environnementaux;
- enjeux sociaux;
- enjeux économiques;
- enjeux de gouvernance collective;
- enjeux territoriaux.

IMPORTANT

1.4 L'émergence d'un besoin de SPG: le cas des GASAP de Belgique

LE RÉSEAU DES GASAP
GROUPES D'ACHAT SOLIDAIRES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Depuis 2011, le réseau des GASAP (Groupes d'achat solidaire de l'Agriculture paysanne) fédère la petite centaine de GASAP de Belgique, qui sont principalement présentes à Bruxelles et dans ses alentours. Les GASAP sont des groupes auto-organisés d'une vingtaine de familles, qui s'engagent auprès d'une petit producteur pour lui acheter une partie de sa production durant une saison complète au minimum, en payant à l'avance. Le paysan livre ses produits au groupe sur une base hebdomadaire ou bi-hebdomadaire dans un seul point de distribution. Les missions du réseau des GASAP sont :

- le soutien à la création de groupes;
- la relation entre les producteurs et les mangeurs;
- la participation aux débats publics.

Localisation:

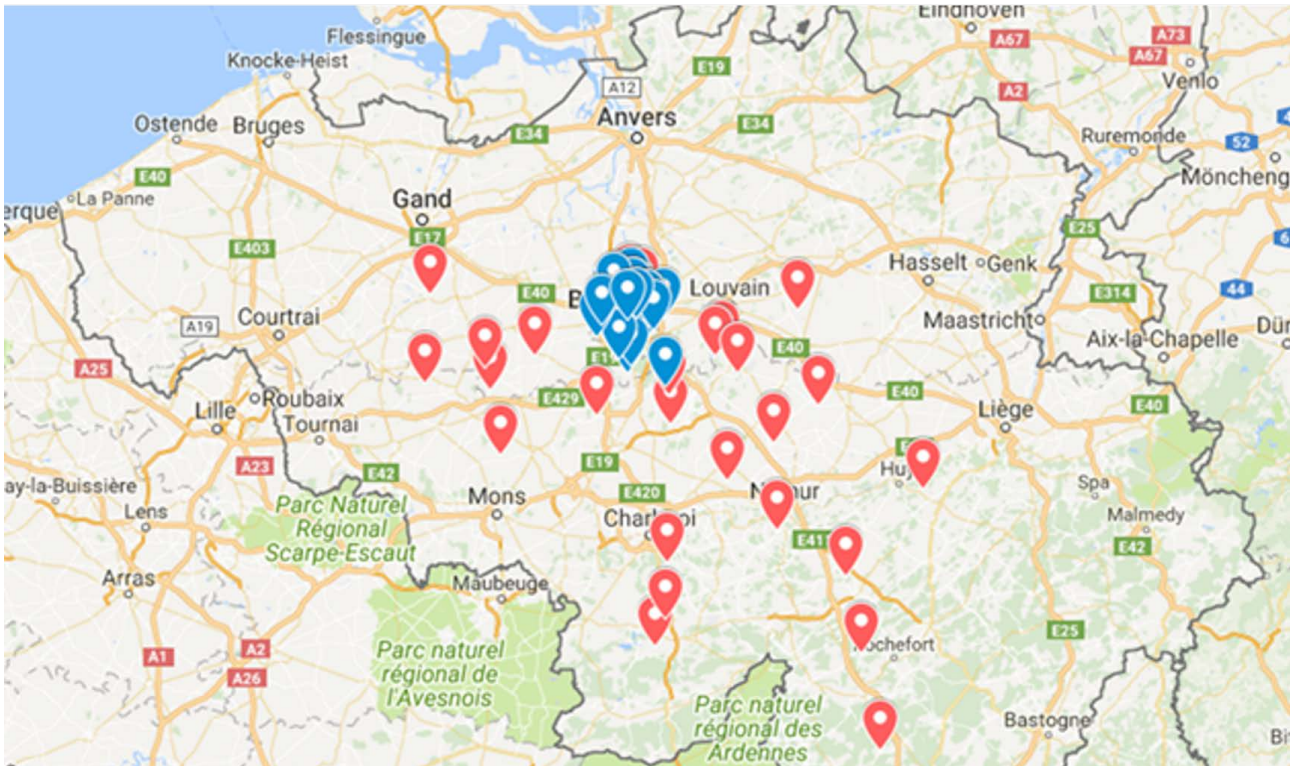

Légende: En bleu, les groupes; en rouge, les producteurs.

Au cours des quatre dernières années, plusieurs tentatives de développer des SPG ont été lancées, car le réseau y voyait un outil pour renforcer la cohérence des pratiques des producteurs et des groupes, ainsi que la relation entre tous les membres du réseau. Certaines producteurs voulaient sortir de la certification bio officielle, car ils la jugeaient insuffisante dans une perspective agroécologique. Un financement triennal sur la durabilité des systèmes alimentaires alternatifs a permis de dédier du temps de travail salarié au lancement et au pilotage d'un SPG GASAP. Les discussions autour de la mise en place ont duré un an environ et les SPG ont pu être expérimentés durant une année supplémentaire, uniquement avec des maraîchers, qui constituent l'épine dorsale du réseau des GASAP. Les règles de fonctionnement et les objectifs ont été décidés sur une base participative.

Au cours des quatre dernières années, plusieurs tentatives de développer des SPG ont été lancées, car le réseau y voyait un outil pour renforcer la cohérence des pratiques des producteurs et des groupes, ainsi que la relation entre tous les membres du réseau. Certaines producteurs voulaient sortir de la certification bio officielle, car ils la jugeaient insuffisante dans une perspective agroécologique. Un financement triennal sur la durabilité des systèmes alimentaires alternatifs a permis de dédier du temps de travail salarié au lancement et au pilotage d'un SPG GASAP. Les discussions autour de la mise en place ont duré un an environ et les SPG ont pu être expérimentés durant une année supplémentaire, uniquement avec des maraîchers, qui constituent l'épine dorsale du réseau des GASAP. Les règles de fonctionnement et les objectifs ont été décidés sur une base participative.

Développement du SPG des GASAP

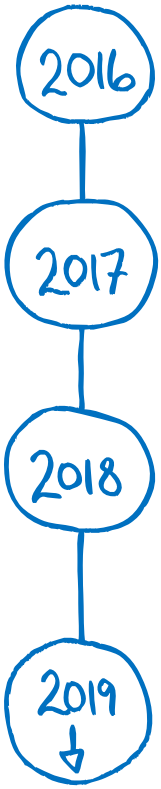

- Révision des SPG existants
- Sondage/rencontre des membres
- Élaboration d'un pré-modèle
- Misa en discussion

- GT SPG
- Accord sur le socie de base
- Expérimentation
- Évolution continue du modèle
- Réflexion sur l'implication des GASAP

- Élargissement aux autres maraichers
- Élargissement aux autres producteurs
- Expérimentation des réunions annuelles
- Finalisation du modèle
- Consolidation inter-association pour la mise en place d'un SPG Wallon et Bruxelles

- Autonomisation du SPG
- Communication externe sur SPG
- Développement des partenariats et reconnaissance officielle

Quelques exemples des conséquences des SPG en 2017:

Un producteur, qui rencontrait des difficultés dans la communication avec ses groupes de mangeurs, est désormais soutenu par un de ses membre qui se charge d'envoyer des infos de la ferme à l'ensemble des partenariats.

Un producteur a lancé 3 projets sur la base des remarques reçues:

1. un projet d'amélioration de l'accès à ses produits grâce à une meilleure interaction avec un quartier de logements sociaux;
2. un projet d'amélioration de la gestion de l'eau,
3. un travail pour documenter les innovations et les expérimentations agroécologiques.

Un producteur a commencé une collaboration avec un producteur présent lors d'une visite de sa ferme, afin d'améliorer la diversité dans les paniers.

Au-delà des cas pratiques présentés ci-dessus, les SPG permettent de structurer l'interaction entre les producteurs, les mangeurs et le réseau. Ils renforcent ainsi les relations, et la compréhension mutuelle entre les parties, qui est l'essentiel de l'ASC.

2. Les AMAP et les SPG: une histoire française

On dénombrait en 2015, plus de 2000 AMAP en France, rassemblant environ 320 000 amapiens et plus 3500 paysans. Les AMAP rassemblent consommateurs et paysans dans un partenariat solidaire, local, contractualisé, sans intermédiaire commercial. Elles ont 4 objectifs principaux :

1. maintenir et développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale;
2. promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation;
3. faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité;
4. contribuer à une souveraineté alimentaire favorisant celle des paysan-ne-s du monde dans un esprit de solidarité.

Ces objectifs, pour être atteints, nécessitent la mise en réseaux des AMAP.

2.1 Agir en réseau pour le mouvement des AMAP

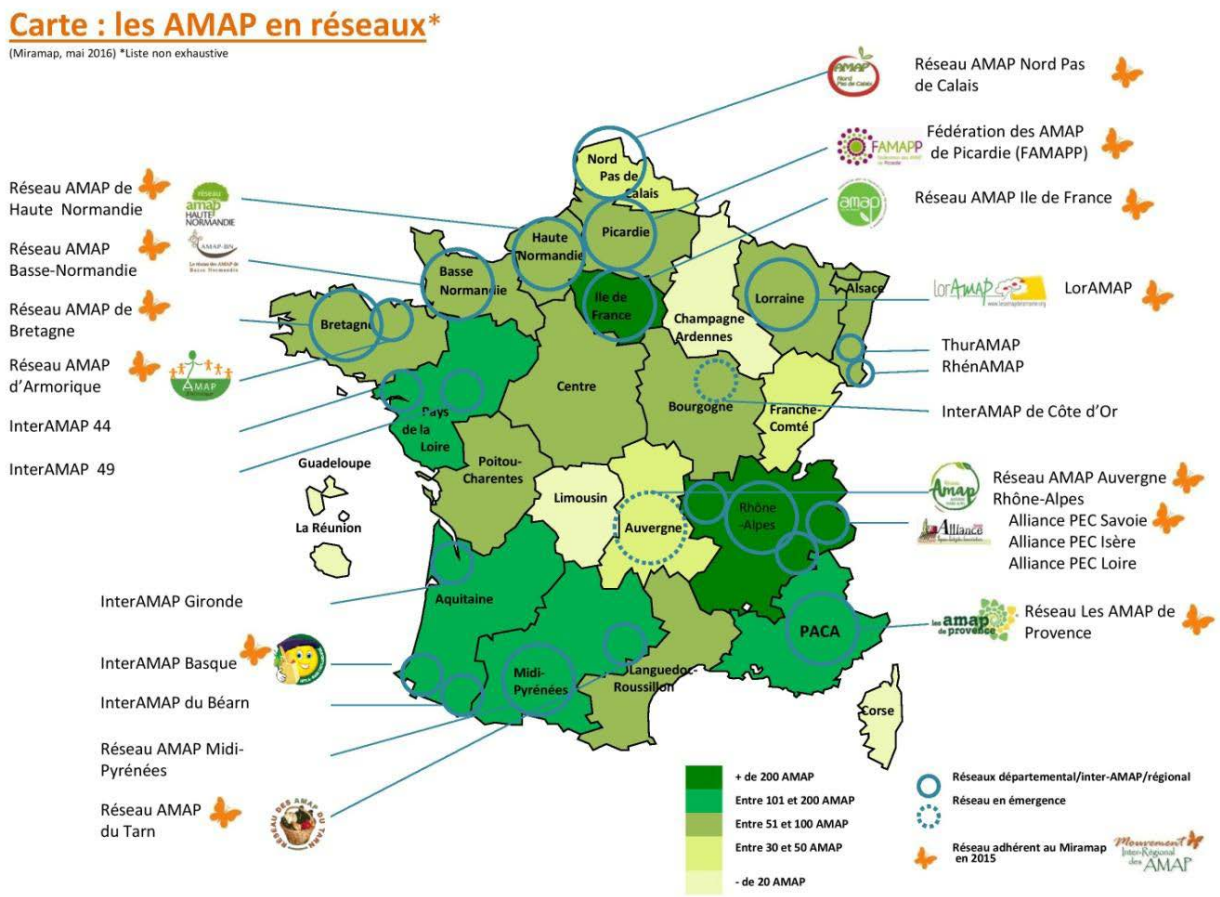

Nous retrouvons en France une vingtaine de réseaux d'AMAP. Certains réseaux sont départementaux et d'autres régionaux. Le Miramap est l'organisation qui rassemble des AMAP et des réseaux d'AMAP à l'échelle interrégionale. Dans certains territoires, il y a aussi des rencontres 'inter-AMAP' qui ne se sont pas forcément structurés en réseau d'AMAP formels. Les principales missions des réseau sont de promouvoir, développer et fédérer le réseau des AMAP de leur territoire.

Renforcement et développement du mouvement local des AMAP

- Accompagner les groupes de citoyen-ne-s pour créer des partenariats en AMAP;
- Accompagner les paysans dans leurs recherches de partenariats en AMAP, voire d'accompagner des paysans à s'installer;
- Mettre en réseau les groupes et les paysans pour la mutualisation des pratiques
- Développer une démarche visant la garantie de l'éthique des AMAP

Axe Représentation du système AMAP et du projet politique des AMAP

- Sensibiliser et communiquer vers le grand public sur les enjeux agricoles et alimentaires;
- Sensibiliser et communiquer – influer - auprès des pouvoirs publics locaux sur les enjeux du développement d'une agriculture paysanne agro-écologique,

Les missions du réseau national, le Miramap :

- renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune (la Charte des AMAP et le Socle Commun), et le soutien de démarches de garantie de cette éthique sur les territoires,
- mutualiser les expériences et les pratiques,
- assurer la représentation des AMAP au niveau national,
- développer une souveraineté alimentaire locale par la réalisation d'actions en partenariat avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'éducation populaire, au niveau national et international.

Important: L'inscription des réseaux d'AMAP territoriaux et du Miramap **dans des partenariats avec d'autres acteurs de l'accompagnement agricole et rural, de la défense de l'environnement ou encore de l'éducation populaire** est au cœur de la dynamique du mouvement des AMAP.

2.2 La charte des AMAP : une boussole commune

Réécrite collectivement par l'ensemble du mouvement AMAP entre 2012 et 2014, **cette Charte dessine un horizon de long terme** ; une boussole qui guide l'action. **Elle représente la vision politique de l'agriculture que défendent les AMAP**, décrivant les valeurs, les principes d'action et les engagements réciproques des paysans et amapiens des AMAP. On retrouve dans cette charte 4 parties:

- **Le préambule** qui apporte des éléments de contexte et définit les objectifs des AMAP ;
- **5 principes fondamentaux :**
  1. Une démarche d'agriculture paysanne
  2. Une pratique agro-écologique
  3. Une alimentation de qualité et accessible
  4. Une participation active dans une démarche d'éducation populaire
  5. Une relation solidaire contractualisée sans intermédiaire ;
- **Trois engagements** qui traduisent ces principes : engagement économique, éthique et social ;
- **Un mouvement vivant en évolution constante**
  - Une amélioration continue des pratiques
  - Une dynamique de territoire et de réseau.

La Charte intègre l'idée d'une **démarche continue d'amélioration des pratiques avec la notion "dévaluation participative"**. Il s'agit de **démarches plurielles** que mettent en œuvre les AMAP et leurs réseaux pour **accompagner dans de bonnes conditions le partenariat AMAP** selon les principes de l'éducation populaire.

Développement de démarches d'accompagnement et de programmes d'actions

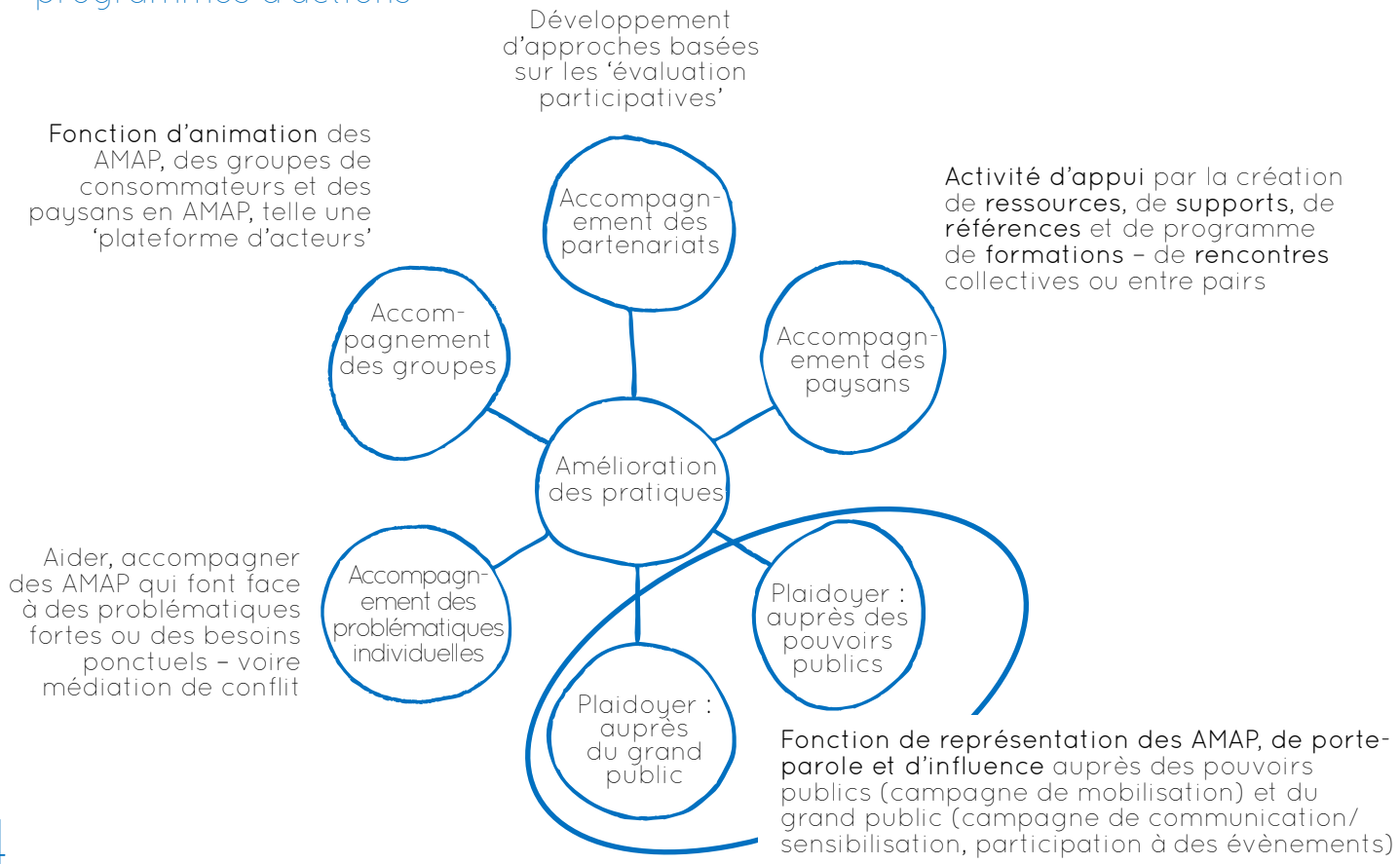

2.3 L'émergence des démarches de type SPG adaptés aux AMAP

Plusieurs facteurs ont conduit certains réseaux régionaux (Alliance Provence puis, en 2010 Alliance PEC Rhône-Alpes) à expérimenter leur propre démarche de SPG. Tout d'abord, il y a toujours eu un besoin criant d'outils pour défendre l'éthique portée par la Charte des AMAP. Ensuite, il paraissait urgent de répondre aux difficultés de communication entre les groupes d'amapiens et les paysans. Enfin, il fallait combler le manque d'entraide au sein de chaque territoire entre les différents groupes d'amapiens d'une part, et entre paysans en AMAP d'autres part. De plus, étant donné que **la marque AMAP a été déposée** à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle **pour la protéger de récupérations mercantiles**, il était important d'engager des moyens pour assurer le respect de la Charte. Enfin, les interviews menées auprès de certains militants nous rappellent qu'il y avait besoin d'accompagner le développement des AMAP dans leur rôle de soutien aux paysans et à leur conversion vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Souvenons-nous aussi du **contexte politique:** à cette période avaient lieu de vifs débats sur le label AB (Agriculture biologique) et sur la question de l'alignement de ses critères sur le label bio européen 'eurofeuille', moins contraignant. Dans ce contexte, 8 organisations dont Nature et Progrès et Alliance Provence, avaient signé un appel pour des systèmes participatifs 'Contre la consommation dirigée, pour une démarche citoyenne', invitant **à la réappropriation collective des méthodes pour faire évoluer les fermes et les comportements de consommation.**

2.4 Les démarches évaluatives dans les Amap: l'exemple d'Auvergne-Rhône-Alpes

Plusieurs réseaux ont développé des **approches évaluatives des partenariats et des outils inspirés des SPG**. En 2014, un état des lieux interrégional a permis de recueillir ces expériences et d'en retirer des enseignements. Toutes les conclusions sont disponibles en ligne.

L'histoire du réseau Auvergne-Rhône-Alpes est riche en enseignements. Le réseau régional est créé en 2002. Aujourd'hui, il compte 400 AMAP, qui sont autant de partenariats entre 800 paysans et 11 000 foyers. Le CA compte 14 administrateurs, et environ 4 équivalents-temps-plein (ETP). Le réseau se donne pour mission de promouvoir la souveraineté alimentaire dans la région, d'accompagner des AMAP en création ou en développement, d'appuyer spécifiquement les paysans dans leur partenariat et de garantir l'éthique des AMAP.

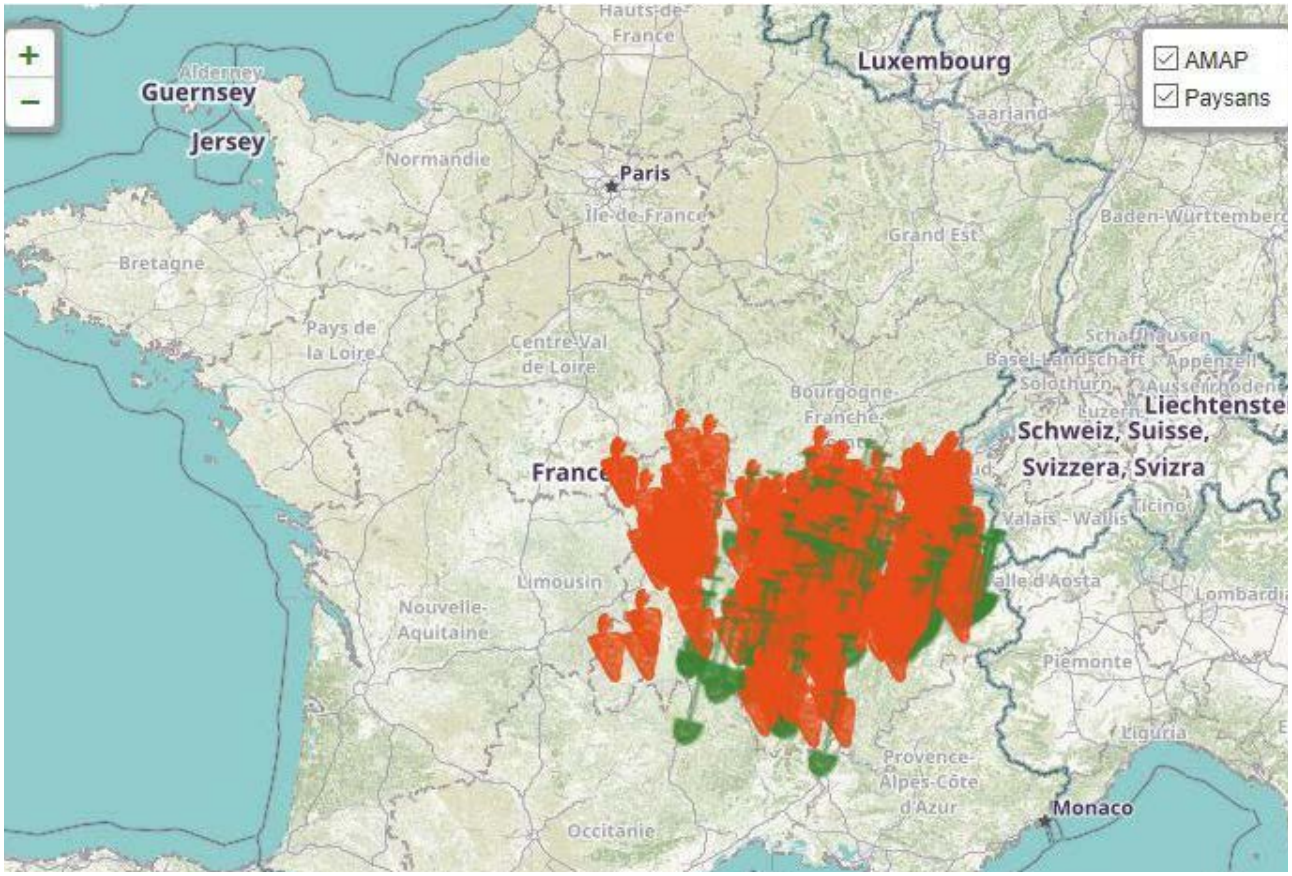

Les partenariats du réseau Auvergne-Rhône-Alpes

Les grandes étapes de travail autour des SPG au sein du réseau AMAP Rhône-Alpes

2002-2008
» L'essaimage des AMAP/accompagnement à la création d'AMAP dans la région

2009-2010
» Émergence de SPG AMAP en Rhône-Alpes

2010-2011
» 1 d'expérimentation de SPG

2011-2015
» 5 ans de SPG AMAP en Rhône-Alpes

2015-2016
» Bilan des 5 ans de SPG et redéfinition des démarches d'accompagnement et du rôle du réseau

2016-2018
» 'Une démarche globale d'amélioration des pratiques'

Depuis 2010, un Système Participatif de Garantie a été mis en place par le réseau pour la pérennisation des partenariats AMAP dans le respect de la charte.

BESOINS SUR LE TERRITOIRE RHÔNE-ALPIN	Développement exponentiel des AMAP : besoin **d'accompagner l'extension du réseau** en gardant la maîtrise du concept AMAP (respect de la Charte)
	Difficultés dans les **relations de groupe** (entre paysans et amapiens) : incompréhensions de certaines pratiques liées à un manque de transparence ou de communication
	Identification de limites dans les diagnostics 'historiques' (Agriculture biologique, Agriculture paysanne) / Besoin de trouver un **outil de diagnostic adapté à la spécificité du partenariat AMAP** : par-delà les pratiques, comment prendre en compte la dimension 'relation' du partenariat ?
RECHERCHE DE RÉPONSES ET DE MOYENS EN MOBILISANT DES PARTENAIRES	Contexte et inspirations politiques : initiatives d'organismes partenaires (Nature et Progrès, Minga, IFOAM...) défendant les Systèmes Participatifs de Garantie, fondés sur la transparence, la participation de l'ensemble des acteurs concernés et une organisation horizontale
	Co-construction : questionnaire 'exploitation' de l'ADEAR du Var et réflexion du réseau Alliance Provence
	Moyens financiers et humains : la Région finance les actions liées au SPG : ce qui a permis l'embauche de salariés pour animer la démarche.

Dans le cas d'AMAP-Rhône-Alpes, un SPG mis en place peut être mobilisé à 2 moments différents de la vie d'une AMAP:

1. avant de passer un contrat de partenariat avec un paysan, lors d'une visite préalable;

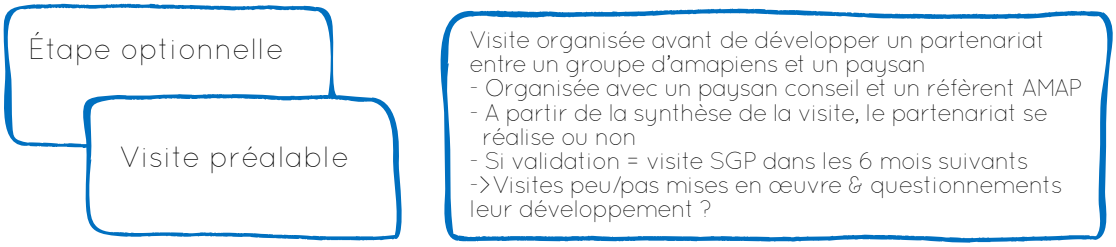

2. après un temps de fonctionnement du partenariat AMAP ou dès qu'une question se pose.

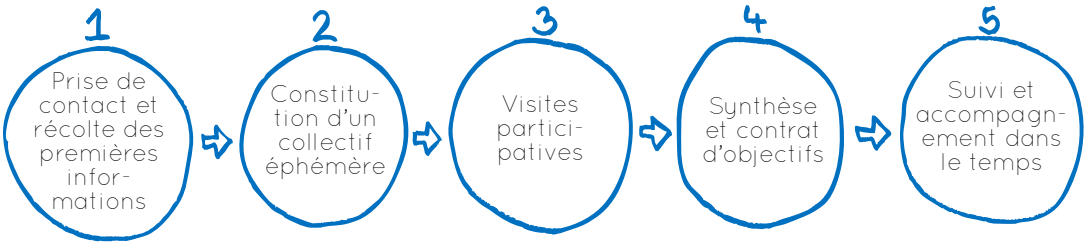

La démarche SPG se découpe en **deux types d'actions possibles**, complémentaires mais dissociables. L'une cherche à observer et échanger sur les pratiques des producteurs – le **SPG paysan**, l'autre s'attarde sur les pratiques et le fonctionnement d'un groupe d'amapiens – le **SPG AMAP**.

Par exemple, un producteur et le groupe d'amapiens qu'il fournit peuvent s'engager dans une démarche de SPG paysan sans que pour autant parallèlement soit réalisé le SPG AMAP.

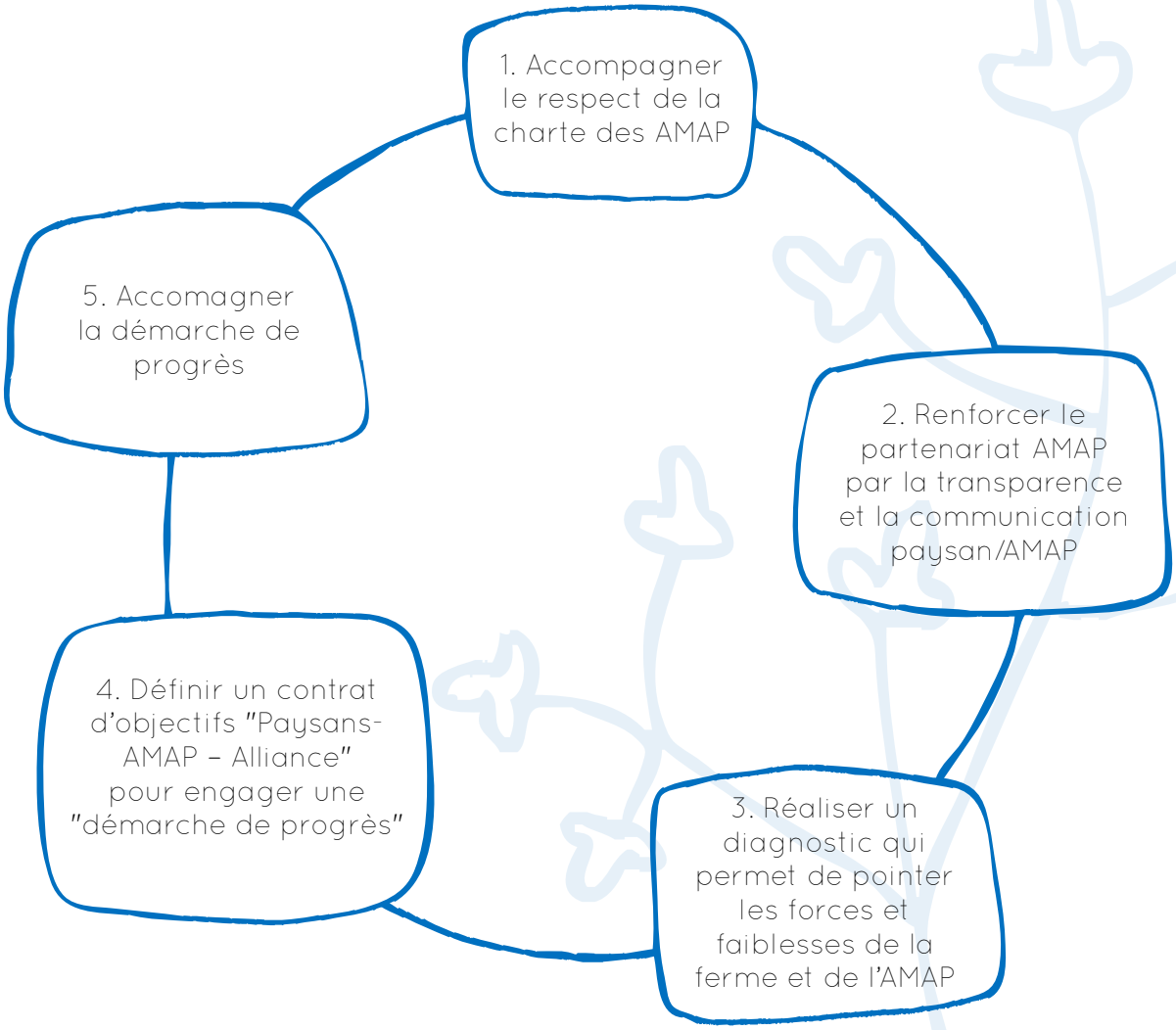

Voici ci-dessus les fonctions que remplissent les SPG mis en place en Auvergne-Rhône-Alpes. Le tableau ci-après permet de compléter ce point de vue, en présentant le bilan et les principaux enseignements tirés de l'expérience rhône-alpine.

Forces du dispositif	Difficultés, fragilités rencontrées
1. Une approche globale d'accompagnement, 2. Des dizaines de visites, 3. Des diagnostics réalisés pertinents, 4. Une démarche d'éducation populaire qui permet aux amapiens de se saisir de la question agricole; 5. Le SPG créée des synergies sur le territoire par la mise en relation d'amapiens et paysans; 6. Le SPG donne de la visibilité et anime le réseau.	1. Une approche complexe à mettre en œuvre qui demande des compétences spécifiques. 2. Des visites qui durent longtemps et qui demandent beaucoup de temps de préparation. 3. Difficulté à mobiliser des paysans et des amapiens. 4. Dans l'action, les visites se sont centrées sur les paysans et moins ou pas les AMAP = déséquilibre de la démarche 5. Difficultés à faire le suivi et de l'accompagnement dans la durée.

Une étude a été menée auprès d'une trentaine de paysans qui avaient accueilli des visites pour connaître l'impact que cela a eu dans l'évolution de leurs fermes. L'impact est indirect : la plupart ont considéré que ces visites n'ont pas directement provoqué un changement de pratiques. Par contre elles ont permis aux amapiens de mieux comprendre les fermes, les projets, ce qui renforce la confiance dans les paysans partenaires.

A partir de 2016, force a été de constater que le Réseau AMAP Rhône Alpes n'avait plus les moyens d'assurer le déploiement d'un SPG sur l'ensemble de son territoire. Le réseau s'est alors engagé dans une démarche d'accompagnement basée sur :

» La mise à disposition d'une boîte à outils pédagogique accessible à tous les amapiens et paysans en AMAP – pouvant répondre à la multiplicité des besoins : autant ceux des groupes que ceux des paysans. Des vidéos illustrent certains outils: kit contrat, kit communication, "amap cherche paysan -paysan cherche AMAP", kit aléa climatique, et kit accueil d'un nouvel amapien.

» A noter que les AMAP sont invitées à organiser des temps d'auto-diagnostic de leurs partenariats ou l'organisation de visites SPG par elles-mêmes.

3. “S’évaluer pour évoluer”: différentes approches

Objectifs pédagogiques :

1. Partager des enseignements généraux issus des expériences d’adaptation des SPG aux ASC;
2. Envisager des adaptations variées de SPGs, avec des objectifs différents;
3. Faire comprendre qu’il n’y a pas une recette magique, mais différents processus participatifs possibles et que c’est à l’échelle d’un réseau que peut se structurer l’action;
4. Souligner le rôle central de l’expérimentation dans le travail de chaque partenariat en ASC, mais aussi au niveau de chaque réseau d’ASC;
5. C’est en s’engageant dans une démarche de type SPG que l’on peut structurer un réseau en s’inscrivant dans un processus d’élaboration d’une charte ou d’un projet stratégique.

Propositions d’animations lors d’un atelier :

Elaboration d’un chemin propre à nos besoins : en groupe, élaborer des pistes de “chemin idéal” à engager, identifier des principes communs d’action et d’organisation pour la suite de l’aventure.

3.1 Différents moments dans la vie d’un partenariat où il est bon de “s’évaluer pour évoluer”

Il y a des périodes dans la vie d’un partenariat plus propices que d’autres pour engager un SPG:

» **au démarrage** du partenariat pour poser des bases solides de coopérations et d’organisation ;

» **chaque année:** lors de l’assemblée générale ou au moment du renouvellement des contrats ;

» **quand des difficultés récurrentes** se font sentir (exemple: réduction du nombre de contrats, manque de renouvellement des équipes d’animation) ;

» **quand survient un problème majeur:** c’est le moment de s’interroger en profondeur et ne pas aller trop vite dans la résolution du problème ;

» **quand on envisage des changements importants dans l’ASC** : augmentation du nombre de paysans partenaires, objectif élevé d’augmentation du nombre de paniers, par exemple.

Si nombre de besoins et problématiques peuvent se traiter au sein même d’un groupe, la mise en réseau est un véritable levier collectif pour dépasser les freins et aller plus loin.

IMPORTANT

3.2 "Faire par soi-même": auto-diagnostic dans l'ASC

Des pratiques collectives quotidiennes plus ou moins formalisées d'auto-questionnement

Exemples: Au démarrage d'un partenariat, c'est le moment de se questionner en profondeur. Ensuite, ce peut être lors d'un bilan de l'année à l'occasion de l'assemblée générale, ou par la réalisation d'enquêtes de satisfaction. A l'occasion des 5 ans de l'ASC, un grand bilan peut être fait.

Des réseaux d'AMAP français ont engagé un travail visant à **renforcer les AMAP dans leur capacité à changer leurs pratiques au regard de la charte des AMAP en proposant des guides d'auto-évaluation.**

C'est une invitation à se poser les bonnes questions sur le système AMAP:

- dans sa globalité : "faire le point sur son partenariat";
- ou sur des thématiques fondamentales inscrites dans la charte des AMAP : 'connaissance de l'agriculture paysanne', 'relation de confiance', 'calcul de prix et coûts de production', 'solidarité en cas d'aléas de production' ou encore 'dynamique de participation et convivialité'.

3.3 L'intervention d'un tiers

L'intervention d'une personne extérieure peut s'effectuer à deux moments distincts: au démarrage du partenariat ou quand un problème survient.

Au démarrage d'un partenariat : les visites de ferme de démarrage de partenariat et d'intégration

- Exemple A: Le réseau Alliance PEC Isère organise des formations de bénévoles pour animer des **visites d'évaluation participative de démarrage de partenariat.**
- Exemple B: l'Inter-AMAP Pays Basque propose que **soient élaborées des 'fermoscopies' des fermes en AMAP,** sur la base d'un questionnaire par type de production décrivant la ferme et permettant de définir des objectifs de partenariats en AMAP : en quoi des contrats en AMAP permettront de soutenir le projet de la ferme ? Cette démarche permet aussi au réseau d'avoir une bonne connaissance des paysans et ainsi de pouvoir engager des projets d'accompagnement collectif vers des pratiques plus écologiques.

Quand un problème survient dans un partenariat

- Exemple C: La Commission Agricole et Ethique (CagEtte) du réseau Les AMAP de Provence propose l'organisation de **visites d'évaluation participative de fermes**, associant des paysans conseils et des amapiens expérimentés afin d'analyser les difficultés et d'envisager des solutions collectives.
- Exemple D: Au sein de la commission éthique du Réseau AMAP IDF, un groupe de travail dédié aux "partenariats en difficultés" permet de proposer un soutien davantage basé sur l'échange avec les différentes parties sans recourir à une approche évaluative.
- Exemple E: **concernant la problématique de la méconnaissance par les amapiens des enjeux agricoles.**
- Le réseau des AMAP Ile de France a développé un **cycle de formation** ouvert à toutes et tous : "contexte agricole foncier ; comprendre le parcours d'installation; La PAC, c'est quoi ; agriculture et eau ; agriculture bio, conventionnelle, paysanne ?"
- Le réseau des AMAP Auvergne Rhône-Alpes a engagé un important travail **d'information-sensibilisation-formation sur les enjeux de l'élevage paysan ou encore sur les semences paysannes.**

3.4 Des processus collectifs variés pour des visées variées

Nous avons identifié 4 objectifs possibles dans une perspective d'accompagnement à la pérennisation des ASC

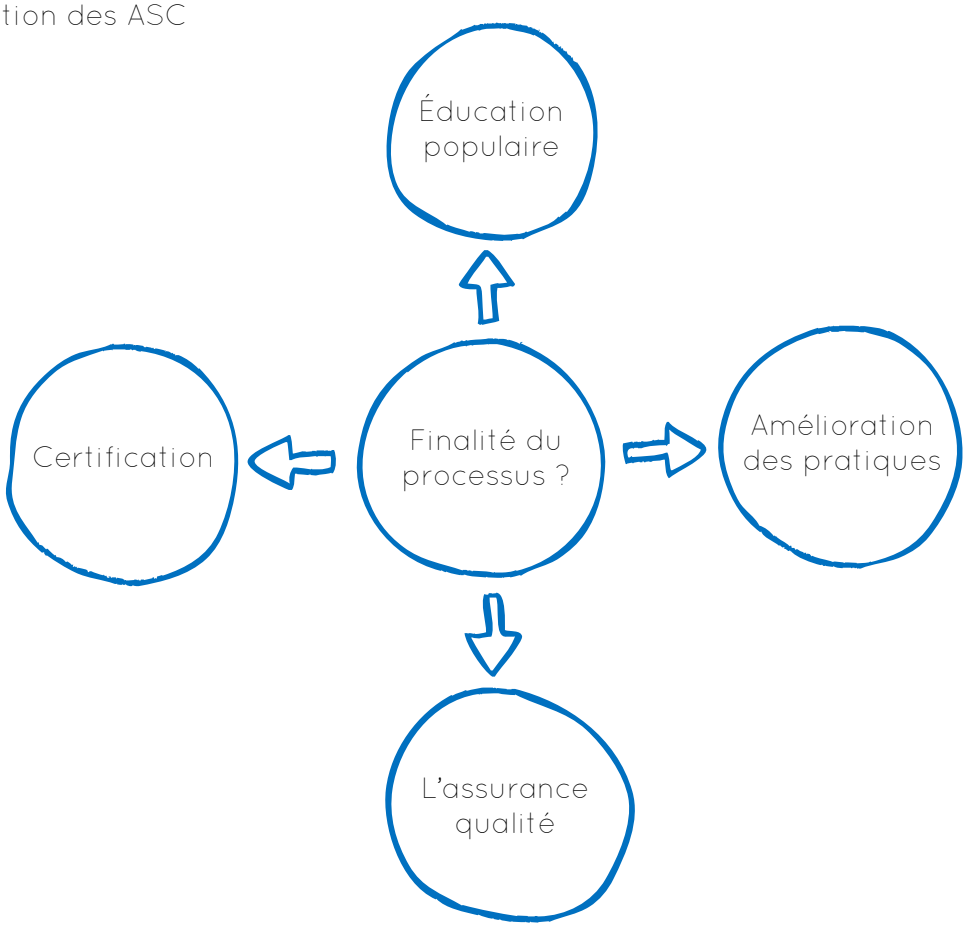

La certification et l'assurance qualité ne paraissent pas être des notions centrales dans le mouvement des ASC. Nous n'avons pas recensé de SPG en ASC qui aille à proprement parlé jusqu'à délivrer une labellisation en tant qu'ASC– un signe de qualité et de reconnaissance en tant que tel. Et l'assurance qualité n'est une notion centrale que pour les GASAP de Bruxelles.

Par contre, les notions d'éducation populaire et d'amélioration continue des pratiques apparaissent à l'inverse comme des éléments essentiels des SPG appliqués à l'ASC. "*L'éducation du peuple par le peuple et pour le peuple*" est la maxime fondatrice de l'éducation populaire. Il n'y a pas une seule définition de **l'éducation populaire** mais différents courants d'idées et de pratiques qui depuis le XVIIIe siècle 'concourent à l'accès de tous aux savoirs, à la culture, dans souci permanent du bien commun' (Bonnefon 2006 'Penser l'éducation populaire') en dehors et en complémentarité de l'enseignement formel. Elle s'inscrit dans une perspective d'émancipation individuelle et collective. Le concept **d'amélioration continue des pratiques**, quand à lui, renvoie à une démarche issue de la gestion de la qualité dans les entreprises japonaises : Kaizen (kai 'changement' / zen 'meilleur'). Kaizen: *Principe japonais de gestion de la production selon lequel tous les procédés peuvent être continuellement améliorés à partir de l'effort des salariés*[7]. Ce concept, où les processus peuvent être continuellement améliorés par des changements progressifs, est aujourd'hui largement utilisé au delà de l'entreprise: dans la construction des politiques publiques, dans la gestion des collectivités ou des organisations de l'ESS. Le schéma ci-dessous tente de présenter les relations entre ces 4 notions clefs.

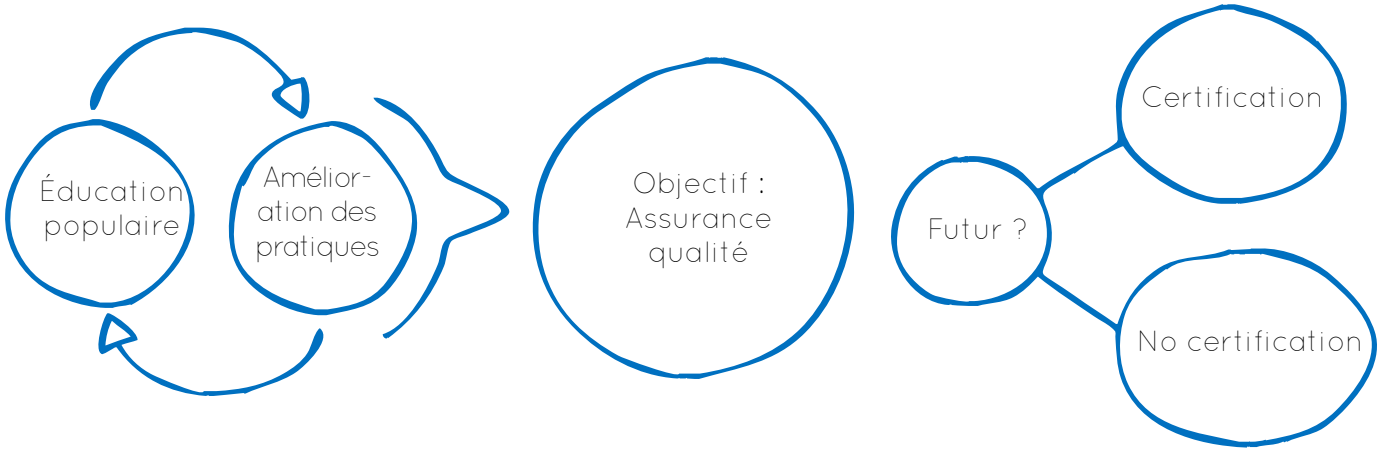

3.5 La Charte: une boussole

Comme pour les SPG, la construction d'une vision commune en ASC est centrale. Cette vision commune peut être consignée dans une charte. Si une charte peut être un outil très utile pour un réseau vis-à-vis des acteurs extérieurs, c'est surtout un outil de cohésion interne qui permet de définir son identité, ses valeurs, ses principes philosophiques et politiques, et d'expliciter les règles internes qui régissent le collectif. Une charte guide l'action des membres d'une communauté. Une fois la charte en main, il est bien plus facile de la décliner en pratique.

7 Glossaire. In: Tiers-Monde, tome 39, n°154, 1998. Les transformations du travail (Amérique latine, Asie) sous la direction de Helena Hirata, Bruno Lautier et Pierre Salama. pp. 459-461.DOI : https://doi.org/10.3406/tiers.1998.5250 www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_1998_num_39_154_5250

4. La visite, clef de voûte du Système participatif de garantie adapté à l'ASC

Objectifs pédagogiques :

1. Partager des expériences de différents réseaux d'ASC ayant engagé des adaptations de SPG aux ASC;
2. Faire connaître la diversité des initiatives engagées;
3. Apporter des sources d'inspiration pour agir sans apporter une recette miracle.

Les questions qui peuvent être posées en formation :

Qu'est ce qui vous interpelle le plus ? Qu'est ce qui vous surprend ?

Propositions d'animations lors d'un atelier :

1. Témoignage d'un intervenant extérieur pour présenter une initiative, suivi d'un temps d'échange et de l'identification collective des enseignements à en retirer;
2. S'il n'y a pas d'intervenant, lecture croisée de fiches expérience en groupe et partage des apprentissages et enseignements pour sa propre dynamique locale, via l'arpentage de fiches d'expériences.

La charte des AMAP dessine un horizon de long terme ; une boussole qui guide l'action. Elle représente la vision politique de l'agriculture que défendent les AMAP, décrivant les valeurs, les principes d'action et les engagements réciproques des paysans et amapiens. La Charte intègre l'idée d'une démarche continue d'amélioration des pratiques avec la notion d' "évaluation participative". Il s'agit de **démarches plurielles** que mettent en œuvre les AMAP et leurs réseaux pour **accompagner dans de bonnes conditions le partenariat AMAP.** Parmi ces démarches de progression collective des pratiques en AMAP, il y a les visites dites **'d'évaluation participative'. Les visites de ferme** sont des moments privilégiés pour les amapiens, souvent éloignés de la réalité du monde agricole et de la conduite d'exploitation, afin de développer leur connaissance des fermes et des enjeux agricoles et alimentaires.

Les visites en AMAP de type 'évaluation participative' ont un objectif pédagogique et celui de construire des bases solides de coopération en AMAP ou d'assurer la pérennisation d'un partenariat. On observe 2 formes différentes de visite en AMAP:

» **'Visite d'accueil de ferme en AMAP', 'visite de démarrage', 'fermoscopie'** : au démarrage d'un partenariat entre un groupe d'amapiens et un producteur.

» **'Visite d'enquête', 'visite d'évaluation participative'** : lorsque qu'un besoin est identifié et au cours de la vie d'un partenariat entre un paysan et son groupe.

4.1 Quand organiser une visite?

La visite est bien un moment de recueil et d'échange d'informations, en même temps qu'un temps d'écoute et de compréhension mutuelle. Elle nourrit l'analyse. Elle s'inscrit dans une dynamique soit de création d'AMAP soit de questionnement sur un partenariat.

Les visites de démarrage	Les visites d'évaluation participative
Les visites de démarrage s'organisent : » lors de la création d'une AMAP; » quand l'objectif est de développer de nouveaux partenariats avec des paysans d'autres filières ou suite à l'arrêt d'un partenariat*.	Plusieurs situations peuvent provoquer l'organisation d'une visite d'évaluation participative : » après une première année de partenariat pour faire le point sur la coopération; » après des années de coopération pour envisager l'avenir, » si l'une des parties prenantes rencontre une difficulté et souhaite la travailler en collectif, » suite à des aléas de production qui poussent à retravailler modalités de coopération et mécanismes de solidarité.

4.2 Quoi? L'objet de la visite

Les visites de démarrage en AMAP	Les visites d'évaluation participative
Une visite permet d'échanger autour de la Charte des AMAP dans une 'démarche évaluative' donc de diagnostic : » Présentation en toute transparence de la ferme et de ses spécificités: son histoire, sa production, ses pratiques agricoles, son fonctionnement ; les différentes facettes du métier ; » Echange autour du fonctionnement en AMAP : motivations, besoins, attentes, organisation; » Clarification des objectifs communs, des modalités de coopération et des besoins d'amélioration pour les 2 parties.	

4.3 Pourquoi une visite? S'évaluer pour évoluer ensemble

<table>
<tr><th>Les visites de démarrage en AMAP</th><th>Les visites d'évaluation participative</th></tr>
<tr><td colspan="2">Les 2 types de visites permettent:
» de développer une compréhension mutuelle;
» d'interroger le/les paysan-ne-s d'une ferme et les conditions de partenariat en AMAP au regard de la Charte;
» de dessiner des objectifs communs entre producteurs et amapiens et identifier les pistes d'amélioration possibles.

A l'échelle d'un réseau d'AMAP, les visites deviennent aussi des moments d'échange et d'apprentissage entre pairs.</td></tr>
<tr><td>» L'organisation d'une première visite de ferme nourrit le travail de construction d'un projet commun.
» Elle alimente les réflexions sur la faisabilité d'un partenariat.
» Dans certains réseaux d'AMAP, une visite de démarrage d'un partenariat devient alors aussi une visite d'accueil d'un nouveau paysan dans le réseau, notamment dans une perspective de développement de partenariats avec d'autres AMAP du réseau.</td><td>Selon les situations, les objectifs peuvent être différents :
» faire le point sur une période de partenariat et identifier les besoins d'amélioration du partenariat (ex : retravailler sur le prix des paniers au regard de nouveaux investissements engagés sur la ferme)
» Suite à des difficultés importantes que peut rencontrer une ferme : en plus de faire un état des lieux, une telle visite peut permettre de s'interroger sur les termes du partenariat, voire de questionner plus en profondeur les fondamentaux en AMAP.
» Une visite d'évaluation participative peut être une action de médiation proposée par des réseaux d'AMAP en cas'de conflit' entre un groupe d'amapiens et un paysan.</td></tr>
</table>

4.4 Par qui et avec qui organiser une visite?

Les visites de démarrage en AMAP	Les visites d'évaluation participative

- Elle peut être conduite **par les bénévoles de l'AMAP** en s'appuyant sur la charte des AMAP. **Associer un paysan déjà membre de l'AMAP** à une visite de démarrage chez un nouveau producteur partenaire peut permettre d'avoir un autre regard.
- **Certains réseaux d'AMAP** proposent d'intervenir pour accompagner la visite et permettre la création **d'un collectif éphémère' composé de différentes personnes pour ces visites:**
  - 1 ou 2 **bénévoles de l'AMAP** (référent du paysan, membre du CA...);
  - **le producteur concerné;**
  - **un animateur du réseau** (bénévole ou salarié) : tierce personne qui aura un **rôle de facilitateur** des échanges;
  - **un autre producteur en AMAP** qui pourra partager son expérience et/ou **un amapien du expérimenté;**
  - et si possible **des bénévoles d'autres AMAP** qui sont déjà en partenariat avec ce producteur ou qui pourraient le devenir.

4.5 Où et comment organiser une visite?

Le réseau des GASAP de Bruxelles présentent avec le schéma suivant le rôle de la visite dans le SPG.

Processus SPG:

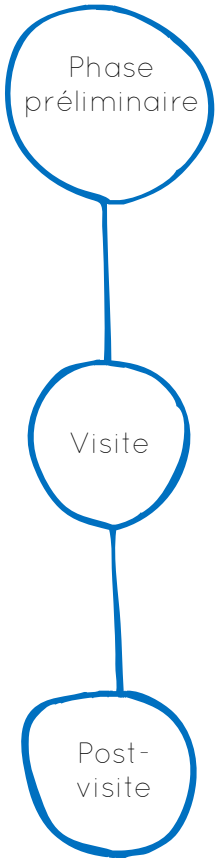

Phase préliminaire
- Accord sur la date de visite
- Questionnaire pré-visite
- Questionnaire sur le partenariat
- Préparation par les visiteurs

Visite
- Introduction
- Visite interactive
- Discussion
  - Sur base des thématiques aspirationnelles
  - Par tours de parole
- Conclusion

Post-visite
- Rapport de visite
- Commission SPG
- Suivi des recommandations
- Communication

Chaque producteur en GASAP reçoit la visite d'autres producteurs (minimum 1, idéalement 2), de mangeurs (entre 5 et 10 dans l'idéal) et d'un représentant du réseau une fois tous les deux ans. Le délai entre les visites peut être réduit à chaque fois qu'il y a des pratiques qui font question. Il existe des étapes préliminaires (des formulaires et des informations à partager) qui concernent à la fois le producteur et son groupe afin de rendre la visite la plus intéressante et la plus fluide possible. Sur la base de cette information et des interactions durant la visite, une discussion bienveillante et informée peut avoir lieu à la fin sur les pratiques, les problèmes et les perspectives du producteur avec ses groupes. Des recommandations préliminaires peuvent être rédigées, ainsi que des engagements d'amélioration par chacune des parties. Elles sont compilées dans un rapport, qui est par la suite discuté, amendé et approuvé par une Commission SPG. Cette commission est composée de tous les producteurs impliqués, à la fois ceux qui accueillent et ceux qui visitent, des mangeurs représentant ceux qui étaient à la visite et ceux qui sont en partenariat avec les producteurs en question, un représentant du réseau des GASAP et une ou deux personnes extérieures. Cette composition est importante pour s'assurer que le processus a été suivi dans les règles.

Les visites de démarrage en AMAP	Les visites d'évaluation participative
De manière générale, il y a 3 grandes étapes dans l'organisation d'une visite : 1. La préparation de la visite; 2. L'animation de la visite le jour 'j'; 3. Après la visite.	
La préparation de la visite » **Mobiliser les différentes parties prenantes;** » Trouver **la date et la durée** qui conviennent aux différentes parties prenantes et s'organiser; » **Clarifier les objectifs de la visite** et son déroulé, et s'assurer qu'ils sont bien partagés par tous; » **Réunir les informations** qui peuvent être recueillies en amont de la visite et **les outils pédagogiques (trame de visite, d'enquête)*** pour faciliter l'animation le jour 'j'. Les partager entre les participants; » Dans certains territoires, la visite est **accompagnée par des membres du réseau local d'AMAP** qui peuvent: » Soit partager les ressources pédagogiques et la trame d'enquête* et aider à la préparation » Soit co-organiser et animer la visite. » **La charte des AMAP*** est un des documents de référence sur lesquels s'appuyer pour une visite.	

L'animation de la visite le jour 'j'

Généralement une visite comprend 3 temps :

» **L'introduction de la visite :** rappeler les objectifs, le déroulé de la visite, la durée. Ce peut-être le moment pour poser au producteur quelques **questions d'ordre général sur la ferme** (historique, étapes d'installation).

» **Le temps de la visite** des terrains, des cultures, des animaux, mais aussi des aménagements, bâtiments et machines : l'animateur de la visite s'appuie sur la **trame d'enquête*** comme support pour relancer les échanges.

La prise de notes et/ou l'enregistrement des discussions est important pour ensuite établir le compte-rendu.

La présence d'un autre paysan en AMAP peut permettre d'alimenter les discussions et d'échanger sur certains besoins identifiés.

» **Un temps où l'on s'assoie ensemble**

» Pour aborder **d'autres questions** qui relèvent par exemple de la viabilité économique de la ferme et **du fonctionnement en AMAP**,

» Et **pour faire la synthèse de la visite et en tirer des enseignements et des propositions :** identifier les forces, certaines difficultés et des pistes d'amélioration sur lesquelles chacun peut s'engager, etc.

» Une première visite - qui plus est de démarrage - ne permet pas forcément d'aborder toutes les facettes d'une ferme et d'un partenariat. Il est donc important d'avoir **fléché en amont les sujets qui doivent être abordés.**

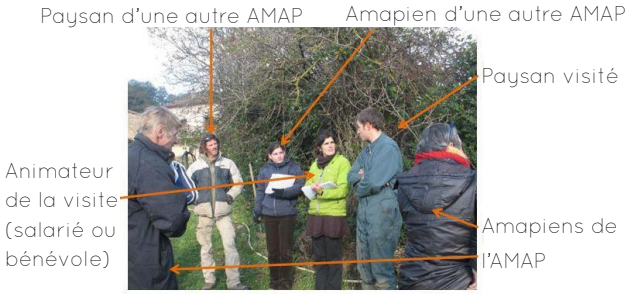

» Selon les besoins et les objectifs initiaux de la visite d'évaluation participative, **certains sujets vont pouvoir être approfondis.**

» Si par le passé, il y avait déjà eu une première visite, le compte-rendu pourra être utilisé pour alimenter l'état des lieux actuels.

Le collectif 'éphémère'

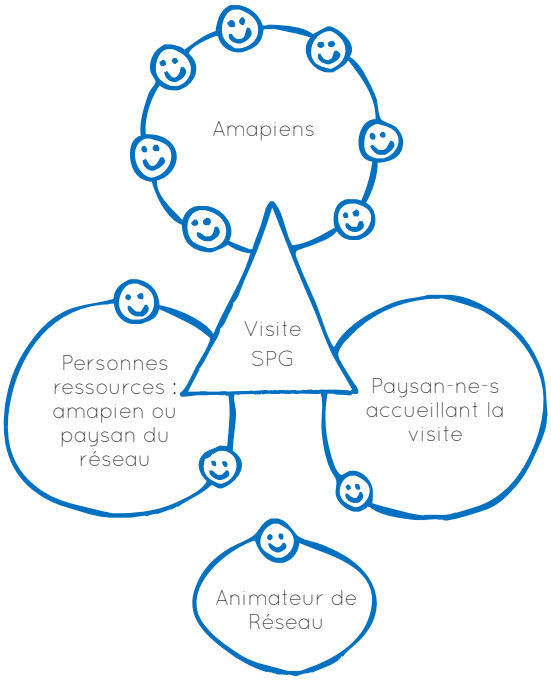

Après la visite

- **Le temps du compte-rendu partagé:** Un compte-rendu de visite est réalisé par un membre du groupe qui a pris des notes lors de la visite, et doit être validé par les participants avant diffusion dans l'AMAP. Les engagements pris par les différents participants peuvent être formalisés dans le compte-rendu.
- **Le passage à l'action au regard des objectifs, besoins et pistes d'amélioration identifiés**
- **Suivi et accompagnement**

Dans la situation d'un démarrage de partenariat, la visite peut permettre d'alimenter les réflexions en vue:

- **Soit d'acter la création d'un partenariat.** S'ensuivent alors d'autres étapes de travail pour affiner les termes du partenariat.
- **Soit d'acter qu'un partenariat ne s'établisse pas:** le paysan ou les bénévoles de l'AMAP ou les 2 ne s'accordent pas sur des objectifs communs. Il est essentiel que cette raison soit explicitée, partagée et comprise par les uns et les autres.

- Les suites d'une visite d'évaluation participative dépendent des objectifs de celle-ci, de la capacité des parties prenantes à agir et du cadre de travail dans lequel s'est inscrite cette visite.
- **Les réseaux d'AMAP accompagnent les groupes et les paysans** dans l'élaboration de réponses à leurs besoins en déployant des rencontres paysan à paysan ou entre amapiens, en proposant des formations spécifiques ou en organisant de l'entraide voire du tutorat avec des paysans expérimentés.
- **Des partenariats peuvent être envisagés avec d'autres structures compétentes** pour accompagner ces évolutions.

Voici en conclusion un schéma qui résume les principaux objectifs d'une visite d'évaluation participative.

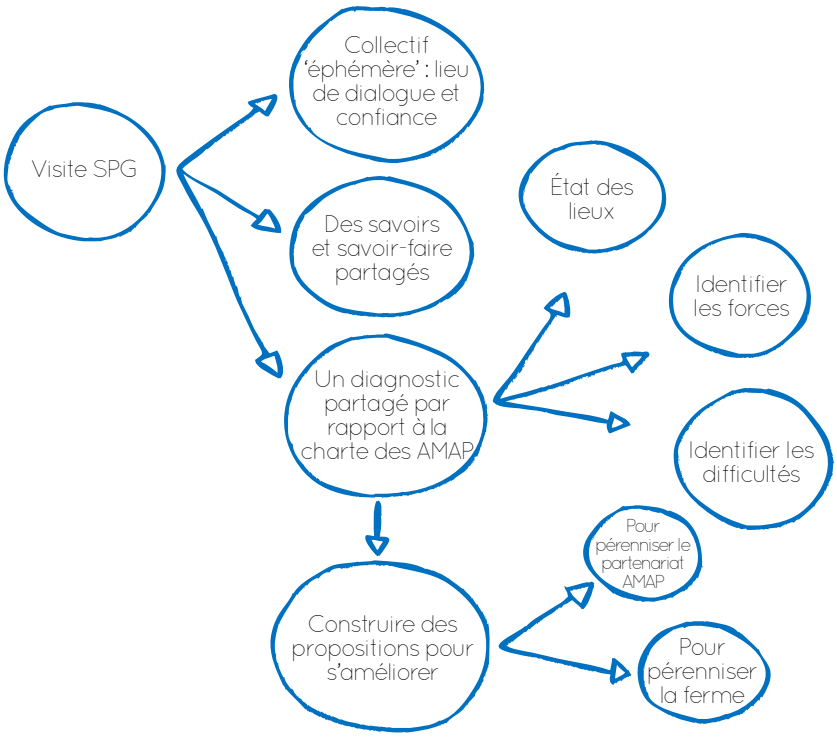

5. Conclusion

Tout autour du globe, l'agriculture biologique, sous ses différentes formes, développe depuis des années des programmes de certification alternative, appelés Systèmes de garantie participative. Ceux-ci sont réputés mieux adaptés aux petites fermes qui vendent en direct. Bien que chaque projet soit unique en raison de son contexte social, tous ont en commun les mêmes principes fondateurs: des pratiques agricoles durables et écologiques, la justice sociale, l'équité et l'égalité des genres. L'ASC, de son côté, est une relation entre un paysan local et des "mangeurs" qui consomment sa production, résumée par la formule: "producteurs + consommateurs + engagement réciproque = ASC + possibilités infinies". Dans l'ASC, les consommateurs cultivent une relation de confiance avec les paysans et coopèrent même parfois dans la planification et la commercialisation de la production. Les ASC fonctionnent bien là où il existe une grande proximité entre les paysans et les consommateurs et là où les deux parties sont capables de consacrer du temps, des ressources et des efforts pour se soutenir mutuellement. L'ASC et les SPG sont par conséquent semblables par leurs objectifs d'amélioration des conditions de vie des paysans et d'accès facilité à de la nourriture saine et écologique. Il est donc possible de combiner les principes des SPG et l'approche de l'ASC, celle d'une relation étroite entre consommateurs et producteurs.

Cependant, comme le montrent les expériences en France et en Belgique, la combinaison de ces deux modes opératoires n'est idéale qu'en théorie. En pratique, les limites sont nombreuses. Tout d'abord, les visites doivent être régulières et avoir lieu une fois par an sur chaque ferme du réseau dans l'idéal. Pour maintenir un tel rythme, en rassemblant pour chaque visite à la fois d'autres producteurs, un représentant du réseau, des membres des différents groupes en partenariat avec le paysan, des intervenants extérieurs, mais en comptant également le temps de préparation et de rédaction post-visite, le besoin en temps salarié devient énorme. Une autre limite est le syndrôme de l'usine à gaz: à vouloir être trop exhaustif, le processus peut devenir très complexe, entraînant une inflation de critères et une multiplication des formulaires, ce qui peut à terme le rendre impossible à manoeuvrer,.
Après une première "génération" de SPG appliqués à l'ASC dans les années 2010-2016 en France, une deuxième génération pourrait bientôt voir le jour, dans d'autres contextes, car les défis sont de plus en plus nombreux. Il faut espérer que les leçons apprises ici puissent être transmises là-bas, et que la convivialité et la confiance restent au coeur des nouveaux projets.

6. Bibliographie

Ressources sur le site d'URGENCI :

» *Manuel européen sur l'ASC, Partage d'expériences,* Community Supported Agriculture for Europe project, 2013, 21 p.

Présentation: http://urgenci.net/csa4europe/european-handbook-on-csa/

http://urgenci.net/wp-content/uploads/2015/03/CSA4EUrope_Handbook.pdf

» *Overview of Community Supported Agriculture in Europe,* European CSA Research Group, Urgenci, 2016, 138 p., http://urgenci.net/wp-content/uploads/2016/05/Overview-of-Community-Supported-Agriculture-in-Europe-F.pdf

Déclaration européenne de l'ASC, Adoptée lors de la 3e rencontre européenne des Mouvements de l'ASC, Ostrava, République tchèque, https://urgenci.net/wp-content/uploads/2016/11/European-CSA-Declaration_final-FR-1016.pdf

Articles en ligne

» *"What links the PGS and CSA movements in France?"* par Magali Jacques, The Global PGS Newsletter from IFOAM – Organics International, March/April 2018, N°3 Vol.8

https ://www.ifoam.bio/sites/default/files/pgs_newsletter_mar_april_2018.pdf

» *"Eat, farm and participate: experimenting with PGS in Belgium",* par Christophe Nothomb, GASAP, The Global PGS Newsletter from IFOAM – Organics International, November & December 2018, N°6 Vol.8

https ://www.ifoam.bio/sites/default/files/pgs_newsletter_nov_dec_2018.pdf

Autres ressources en français

» *Système Participatif de Garantie (SPG),* Le Réseau des GASAP, Les petits producteurs font les grands mangeurs, 2018, 24 pages

» *Questionnaire pré-visite SPG –Maraichage,* GASAP, v.2 draft, Sept 2017, 5 pages

» *Faire le point sur son GASAP et le partenariat avec le producteur,* GASAP, 6 pages

» *Visuel aspirationnel- araignées- mangeurs, SPG: éléments clés du fonctionnement d'un GASAP en accord avec la Charte,* GASAP, 2 pages

» *Visuel aspirationnel- araignées- producteurs, SPG: Réflexion holistique sur base des thématiques aspirationnelles,* GASAP, 2 pages

Sur les AMAP

- *"Ethique des AMAP et amélioration des pratiques : un mouvement en constante évolution"*, février 2019, MIRAMAP
- *Garantie l'éthique et la soutenabilité sociale, environnementale et économique des partenariats en AMAP par la mobilisation des systèmes participatifs de garantie, 'Amélioration des pratiques en AMAP et paysan.nes en AMAP'*, Rapport d'activités et enseignements, juin 2015, Miramap, 40 pages http://miramap.org/SPG-SGP-DPP-des-ressources-sur-les.html
- *La réussite des paysans en AMAP : premiers éléments de compréhension en vue de l'acquisition de références*, juin 2015, Les AMAP de Provence – Miramap http://www.lesamapdeprovence.org/IMG/pdf/Les_ AMAP_ de_ Provence_ -_ CR_ restitution_ etude-la_ reussite_ des_ Paysans_ en_ AMAP-2.pdf
- Charte des AMAP, 2014: http://miramap.org/IMG/pdf/charte_ des_ amap_ mars_ 2014-2.pdf

Ressources pédagogiques élaborées par les réseaux d'AMAP

- *Le Kit d'Amélioration des Pratiques*, 2015, FAMAPP, http://www.amap-picardie.org/ressources-documentaires/kit-d-amelioration-des-pratiques
- *KIT Autodiagnostic – Comment résoudre de manière autonome les problématiques au sein de l'AMAP ?*, Réseau AMAP Auvergne Rhone-Alpes, 2016, http://amap-aura.org/kit-autodiagnostic/
- *Kit 'Gérer les aléas de production au sein des partenariats AMAP*, Réseau AMAP IDF, 2016, http://www.amap-idf.org/ethique-un-kit-pour-echanger-sur-les-aleas_ 123-actu_ 84.php
- *Fiches des bonnes questions*, Réseau AMAP IDF,
- Fiche 'faire le point sur mon partenariat AMAP'
- Fiche 'sensibiliser les amapiens à l'agriculture paysanne'
- Fiche 'Calcul du prix et des coûts de production,
- Fiche 'construction du partenariat AMAP : nourrir la confiance',
- Fiche 'solidarité face aux aléas de production'
- Visite de démarrage de partenariat en AMAP, Réseau AMAP Aura
- *vidéo :* http://amap-aura.org/visite-de-demarrage-en-amap/
- *Guide de visite et trame de questions :* http://amap-aura.org/wp-content/uploads/2016/03/Fiche-E-Démarrage-du-partenariat1.pdf
- *Diagnostic AMAP-Paysan, 2015, FAMAPP*, http://www.amap-picardie.org/ressources-documentaires/diagnostic-amap-paysan

  La FAMAPP, avec son 'diagnostic AMAP-Paysan', propose d'organiser un bilan complet du partenariat notamment quand les difficultés se multiplient et que l'AMAP a besoin d'accompagnement plus poussé.
- *PAYSAMAP, Le réseau des paysans-conseils en AMAP en PACA*, février 2017, MIRAMAP

  Le réseau *Les AMAP de Provence* a développé un programme de visite de démarrage de partenariat en AMAP et un réseau d'entraide entre paysans 'PaysAMAP'. Résumé : *Pendant 3 ans, des paysans en AMAP et des amapiens de*

la région PACA, organisés au sein du réseau Les AMAP de Provence, ont réalisé un important chantier pour renforcer les partenariats en AMAP et développé les échanges de savoirs et savoir-faire entre paysans en AMAP et entre paysans en AMAP expérimentés et ceux qui souhaiteraient démarrer l'aventure. Ce projet a pris le nom de 'réseau PAYSAMAP'.

» Le guide Animer une visite d'accueil du Réseau Alliance PEC Isère

Le Réseau des AMAP de l'Isère, Alliance PEC Isère, organise des formations de bénévoles paysans et amapiens pour animer des visites d'accueil de fermes AMAP. Il s'agit d'accompagner l'organisation de visites participatives de fermes notamment au démarrage de partenariats et de former des bénévoles à animer des visites. *Comment démarrer un partenariat entre amapiens et paysans dans de bonnes conditions ? Comment tisser des relations de confiance, en toute transparence entre amapiens et paysans et nourrir la mise en réseau dans une dynamique d'apprentissage?*

» *S'émanciper des produits chimiques de synthèse, retour sur le projet mené avec des paysan-ne-s en AMAP du Pays-Basque,* septembre 2018, MIRAMAP. Résumé : En avril 2016, dans l'article "Paysans en AMAP : se libérer de l'utilisation de produits chimiques", l'Inter-AMAP Pays-Basque (IAPB) lançait un appel à constituer une cagnotte solidaire pour le financement d'un projet de pré-diagnostic et d'accompagnement de paysan-ne-s volontaires pour questionner leurs pratiques agricoles au regard de la charte des AMAP. Retour sur ce projet de deux ans qui a porté ses fruits. L'interAMAP Pays-Basque propose également que soient réalisées des fermoscopies (descriptif de ferme) pour l'arrivée de nouveaux paysans dans le réseau.

Synergies entre l'Agriculture soutenue par les citoyen-ne-s (ASC) et les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG)